

---

ANNALES  
UNIVERSITATIS MARIAE CURIE-SKŁODOWSKA  
LUBLIN – POLONIA

VOL. XXXIX

SECTIO FF

2-2021

---

ISSN: 0239-426X • e-ISSN: 2449-853X • Licence: CC-BY 4.0 • DOI: 10.17951/ff.2021.39.2.89-101

De la langue étrangère à la langue étrange. L'étrangéité  
dans les romans d'Ahmadou Kourouma\*

---

Od języka obcego do języka dziwnego. Inność w powieściach Ahmadou Kouroumy

---

From the Foreign Language to the Strange Language.  
Otherness in Ahmadou Kourouma's Novels

MOURAD LOUDIYI

Centre Régional des Métiers de de l'Éducation et de la Formation: Fès, Fès-Meknè, Morocco

ORCID ID: <https://orcid.org/0000-0002-2156-8688>

e-mail: [louidiy,mourad@gmail.com](mailto:louidiy,mourad@gmail.com)

**Résumé.** La langue kouroumienne harmonise l'interconnexion de plusieurs langues : le français de France, le français parlé en Afrique et le malinké. Le projet scriptural d'Ahmadou Kourouma peut se résumer à l'émergence d'une littérature postcoloniale, en français malinké. Il met en exergue la conscience linguistique de l'écrivain à travers les langues d'expression. L'écriture kouroumienne, aiguillonnée par une lecture sociologisante et anthropologisante prônée par la pensée de la réafricanisation, reflète des aspects indéniables de l'altérité.

**Mots-clés:** Ahmadou Kourouma, littérature africaine, langue française, altérité, oralité, multilinguisme

---

\* Druk tomu sfinansowano ze środków Instytutu Filologii Polskiej UMCS. Wydawca: Wydawnictwo UMCS. Dane teleadresowe autora: Maroc, Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation (Fès), Rue Koweit, B.P: 49 Commune Agudal, Fes 30050, Morocco, tel.: +212 53 56 54 301.

**Abstrakt.** Język Kouroumy łączy w sposób harmonijny wiele języków: francuski z Francji, francuski używany w Afryce i język malinké. Projekt pisarski Ahmadou Kouroumy można podsumować jako wyłonienie się z literatury postkolonialnej we francuskim malinké. Podkreśla świadomość językową pisarza poprzez języki, w których pisze. Twórczość Kouroumy, inspirowana przez lekturę socjologizującą i antropologizującą, propagującą myśl reafrykanizacji, ukazuje różne aspekty odmienności.

**Słowa kluczowe:** Ahmadou Kourouma, literatura afrykańska, język francuski, odmienność, język mówiony, wielojęzyczność

**Abstract.** The Kouroumian language successfully combines several languages: French from France, French spoken in Africa, and Malinké. Ahmadou Kourouma's writing project can be summarized as the emergence of a postcolonial literature in the French Malinké language. It brings to the forefront the writer's linguistic awareness through the languages of expression. Kourouma's writing, spurred on by a sociologising and anthropologising reading, advocated by the thought of re-Africanisation, reflects undeniable aspects of otherness.

**Keywords:** Ahmadou Kourouma, African literature, French language, otherness, spoken language, multilingualism

La langue d'Ahmadou Kourouma harmonise l'interconnexion de plusieurs langues : le français de France, le français parlé en Afrique, le pidgin et le malinké. Le projet scripturaire kouroumien se résume à l'émergence d'une littérature postcoloniale, en français malinkisé. Il met au premier plan la conscience linguistique de l'écrivain à travers les langues d'expression, le plaçant, de par sa rupture des normes académiques de la langue française, sous le créneau « des nouvelles écritures africaines » (Soubias et al., 2001, p. 230). L'écriture kouroumienne, aiguillonnée par une lecture sociologisante et anthropologisante que prônait la pensée de ré-africanisation, reflète des aspects indéniables d'altérité. Une telle vision de l'écriture conçoit un nouveau rapport entre la littérature écrite et les formes d'expressions orales de la culture africaine (mandingue). Les romans, dans la mesure où ils se situent à l'intersection de ces deux idiomes, amorcent une ouverture à l'altérité, les incitant à glaner avec appétence dans les théories et les représentations littéraires occidentales et africaines. Kourouma cherche à interroger les paradigmes de la langue d'écriture et ses représentations, tantôt dans le dessein de les controverser (Tani, 1995, p. 41), tantôt avec l'intention de les adapter en y introduisant des expressions malinkés. C'est, d'abord, la quête d'un certain réalisme et d'une authentification du discours qui mobilise un tel usage (Kourouma, 1999, p. 4), avant l'aboutissement à des formes esthétiques ou discursives : « D'aucuns m'ont reproché [...] de « malinkiser » le français. [...]. Ce qui m'intéresse, c'est de reproduire la façon d'être et de penser de mes personnages, dans leur totalité et dans toutes leurs dimensions. »

Il s'agira dans cet article d'évaluer la place et la représentation de la langue d'écriture, d'observer comment les romans de Kourouma négocient leur relation aux idiomes local et colonial afin de déterminer la nature et la forme de son altérité dans le contexte postcolonial. L'enjeu principal est alors de valoriser le malinké et, à travers ce code, la culture et l'identité africaines. La présente étude cherche à mettre en relief les excentricités linguistiques et discursives grâce auxquelles notre auteur a érigé une écriture transgressive mais combien novatrice.

Dans une approche descriptive sémiotique et lexicographique des œuvres kouroumiennes hétérolingues, l'étude est étayée par trois matériaux révélateurs : la donnée linguistique, discursive et ethnoculturelle. Il est question de disséquer l'approche adoptée par la poétique romanesque d'Ahmadou Kourouma concernant les propriétés linguistiques de l'écriture métisse, le biculturalisme véhiculé par l'alternance codique et l'altérité discursive. Traiter cette question, c'est poser l'étrangéité de la langue kouroumienne au-delà des perspectives linguistique et culturelle ; c'est parler des œuvres de Kourouma représentatives de la littérature postcoloniale où se joue et se déjoue l'imaginaire des langues et de la littérature monde qui conçoit la littérature nationale ou régionale comme un legs universel appartenant à l'humanité entière (Le Bris et Rouaud, 2007).

## I. LA LANGUE D'ÉCRITURE OU L'ÉCRITURE DE LA LANGUE

Un des aspects du multilinguisme qu'Ahmadou Kourouma met en œuvre, a trait au rapport qu'entretient le français avec le malinké. Le caractère plurivoque de ses romans équivaut à la peinture "extraterritorialiste" de son dépaysement. Ils mettent en jeu la particularité de la langue française par rapport aux variantes régionales africaines, dans le cadre du "français mésolectal". La langue kouroumienne s'annonce comme une mixture de formes attestées en français standard (africanismes sémantiques) et de formes néologiques (africanismes lexématiques). Quatre niveaux tablent le style de Kourouma. Ce sont : la « [...] cassure de la structure syntaxique française, choc des images enrichies par la langue malinkée, transposition lexicale, appel au procédé d'accumulation comme créateur de rythme. » (Clavreuil et Rouch, 1987, p. 152).

De l'avis des critiques qui se sont évertués à étudier les deux versants de son écriture et le mouvement de ses romans polyglottes, il ressort que la matière linguistique est la plus appréhendée (Ouedraogo, 1996, p. 61) au point même de polariser en elle le centre d'intérêt des études : « Le roman de Kourouma [...] met en scène les problèmes de communication de divers ordres auxquels les protagonistes se voient livrés. ». Héritage colonial, la langue française traduit une forme

d'hybridité linguistique, entre la langue maternelle et la langue française (Noumssi et Wamba, 2002, p. 29). Cette hybridation linguistique est la manifestation de « l'imaginaire des langues » (Glissant, 1996, p. 112). Kourouma préfère entortiller la langue d'adoption, afin qu'elle soit à même de traduire les artifices des parlers africains. Il est aux chausse d'un nouveau mode d'expression, en la « replaçant dans des structures langagières différentes, des valeurs culturelles différentes, des traditions littéraires différentes » (Venuti, 2006, p. 25), d'une variété créole, (Kourouma, 1997, p. 139) :

Africaniser la langue de l'ex-colonisateur c'est tenter de faire exprimer dans toutes ses nuances et reliefs les réalités et les sentiments de l'ex-colonisé. [...]. Pour l'ex-colonisé africain dans cette langue seconde, sans grand effort, il pourra exprimer son substrat animiste, toutes les nuances des langues africaines.

Kourouma pose les jalons d'une écriture métissée en initiant les formes d'un nouveau roman africain. Il ne cherche pas à reproduire les divers idiomes parlés en Afrique, mais il s'active à concocter un langage métis, composé de langue française et de malinké (Kourouma, 1987, p. 112) : « Ce qui m'a conduit à rechercher la structure du langage malinké, à reproduire sa dimension orale, à tenter d'épouser la démarche de la pensée malinké dans sa manière d'appréhender le vécu. »

Il est donc judicieux de déférer à la langue utilisée par Kourouma dans ses romans un usage *sui generis* lui convenant. Or, c'est la combinaison des deux idiomes qui prévaut sur la langue de l'écriture. Bien des critiques, (Gassama, 1995, p. 45) qui pensent que Kourouma « [...] n'utilise l'argot ni le Pidgin, ni le lexique du terroir », tiennent l'expérience kouroumienne pour un écart à la dépendance linguistique, preuve d'une possible écriture postcoloniale fédérée par une « tropicalisation » esthétique. Kourouma déploie un langage marqué par des origines diverses et des emprunts du français standard. L'adoption du français parlé localement est justifiée plus par l'interrogation de l'ébauche des vernaculaires par l'emprunt que par le cadre spatial de la diégèse : « La fiction sociolinguistique dans le roman est de faire tenir en français aux personnages leurs discours » (Prignitz, 2004, p. 31).

Dans les romans kouroumiens, l'avantage de l'emprunt se rapporte à la mise en relief des langues locales (le malinké et le pidgin) par l'usage même du français. Y recourir revient à refléter l'aspect plurilingue de son pays et à éreinter la langue française jugée trop académique. Il est question d'une technique scripturaire réfléchie, inscrite dans la quête d'une valorisation ethnique. Optant pour la langue seconde et « [...] déterritorialisé par le français comme langue littéraire d'emprunt, l'auteur se reterritorialise par l'interférence linguistique. Il fait intervenir une langue B (langue d'origine) et une langue B' (français d'Afrique) dans un système réservé

à la langue A, le code littéraire. » (Canut, 1991, p. 266). Les spécificités linguistiques du malinké sont traduites au français et y sont intercalées. Autrement dit, les structures phrastiques de la langue malinké sont restituées fidèlement dans le discours français, en conservant leur arrangement syntaxique initial. Elles sont recevables en malinké, mais inaccoutumées au vue de la langue française. Prenons les exemples suivants, extraits du *Soleil des indépendances* :

- a. « Après la dernière prière courbée, les palabres éclatèrent. » (p. 95),
- b. « Le sommeil et Fama se séparaient. » (p. 126),
- c. « La nuit fut couché dans le lit du défunt. » (p. 118).

Si l'énoncé (a) est correct en malinké ; en revanche, il présente une malformation selon le canon standard grammatical français. L'emploi ambigu de la préposition "après" rend la phrase incompréhensible. La structure agrammaticale de l'énoncé (b) remet en question son interprétation. La dernière phrase (c) est également malformée du moment que l'écrivain traduit les constructions malinké jugées irrecevables selon les convenances normatives du français. Cette pratique, appelée le calque syntaxique, est un trait distinctif de la langue kouroumienne. Les emprunts, « qui participent à la fois du monde représenté par l'œuvre et de la situation à travers laquelle s'institue l'auteur qui construit ce monde » jouent le rôle d'« embrayage paratopique » (Maingueneau, 2004, p. 96). Incorporer dans ses romans des interférences (expressions en malinké en contiguïté avec le « nouchi), c'est pour Kourouma ancrer sa culture africaine, à travers la revalorisation de sa langue. En avait-il besoin pour se forger un style particulier ? Nous supposons que si l'auteur s'oppose à l'idée d'être déterritorialisé par la langue française, c'est qu'il cherche à rester attaché à sa culture par le truchement d'emprunts représentatifs du terroir dioula/malinké.

Dès la publication de son premier roman *Les soleils des indépendances*, la critique voit dans l'écriture kouroumienne un « viol de l'usage littéraire. » (Badday, 1970, p. 2). La coexistence pacifique entre le malinké et le français est assurée par le narrateur dès l'incipit. Le lecteur y découvre des stéréotypes linguistiques à surcharge culturelle malinké, par l'emploi de formes verbales auxquelles il accorde des sens que le français standard ne possède pas. Dans *Allah n'est pas obligé*, l'emprunt interjectif "faforo", renvoyant à la culture malinké, est surglosée 9 fois : « J'emploie les mots malinkés comme faforo ! (Faforo ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père !) » (p. 10). Deux autres jurons, se rapportant à l'Islam, religion des pays de l'Afrique de l'Ouest, y sont répertoriés : « Gnamokodé (bâtardise) ! » et « Walahé (au nom d'Allah) ! » (p. 30). De ce télescopage, naissent des pratiques grammaticales novatrices, comme c'est le cas de l'exemple suivant, tiré du roman *En attendant le vote des bêtes sauvages*, où les verbes "poignarder" et "égorger" sont employés intransitivement, alors qu'ils ont une construction transitive : « Les partisans de Koyaga [...] réprimèrent la manifestation en tirant dans la foule, en poignardant et

égorgeant » (p. 112). Dans *Le Soleil des indépendances*, la pratique de réécriture des verbes intransitifs est réalisée par leur emploi transitif : « Cela pour marcher un mauvais voyage » (p. 146). Le verbe “hurler” y subit également la même entorse syntaxique : « L’homme hurla le fauve » (p. 77). Dans les exemples précédents, les deux verbes “marcher” et “hurler” ne demandent pas de complément d’objet. Leur fonctionnement en tant que verbes transitifs affecte leur usage descriptif (forme prépositionnelle des mots en usage dans une langue donnée) dont la modification entraîne celle de l’usage interprétatif (interprétation qui résulte de la forme prépositionnelle). Ces structures verbales (les premières et les secondes) correspondent « à un double souci d’expressivité et de concision dans la mesure où [...] Kourouma fait fréquemment l’économie des mots outils qui, tout en rendant la phrase plus explicite, risquent parfois de l’alourdir » (Chevrier, 1981, p. 72). L’entreprise de Kourouma a pour nature de faire conjuguer son rôle d’écrivain-traducteur et son appartenance socioculturelle à seul dessein de restituer la tonalité originale de la pensée malinké. Cette stratégie discursive traduit le « postulat de scission du sujet en une multiplicité d’autres sujets dont l’ensemble constitue un système de non monopole du dit » (Zambo, 2011, p. 168). Le parler malinké « est donc le fruit d’une tension réelle entre les différents moi en présence » ((Zambo, 2011, p. 168)). L’étrangéité de la langue kouroumienne accuse l’insécurité linguistique du romancier “sans identité fixe”, signalant par-là la conjugaison du particulier et de l’universel. Elle projette le roman dans une perspective de la « totalité-monde » (Glissant, 1998, p. 310). C’est parce que le *donsomana* est une pratique orale dans la tradition malinké qu’un discours métalinguistique, ancré dans le Malinké, est inséré. Ainsi, le recours à l’explication de certains termes ou expressions s’avère une stratégie métadiscursive incontournable : « Le récit purificateur est appelé en malinké un *donsomana*. C’est une geste. Il est dit par un *sora* accompagné par un répondeur *cordoua*. Un *cordoua* est un initié en phase purificateur, en phase cathartique » (p. 10).

Dans *Monnè, outrages et défis*, le métissage proprement linguistique se manifeste au niveau syntactico-lexical. “*Bolloda*” et “*Kébi*” sont les mots “étrangers” du roman les plus récurrents ; ils renvoient à des topolectes, le *Bolloda* désigne le “palais royal” de Soba, c’est une case à palabres à l’entrée des concessions, alors que le *kébi* dénote le bureau du commandant ou le siège de l’administration coloniale. Ces deux vocables malinkés déclinent des bâtiments spécifiques. Cette portée de “malinkéité” est une excentricité de la culture malinké pour tout lecteur francophone démuné de références en malinké. Devant l’intraduisibilité des malinkismes, l’auteur se sert de la « translation », (glissement en physique que fait un corps d’un point vers un autre) de mots du malinké vers le français. Dans la préface, Kourouma nous explique le recours au procédé de saturation du texte avec le malinké. C’est sur la voix du Centenaire qu’il dévoile la raison du choix du terme « *monnè* » pour l’intitulé de son œuvre :

Parce que leur langue ne possédait le mot, le Centenaire en conclut que les Français ne connaissaient pas les monnew. Et l'existence d'un peuple, nazaréen de surcroît, qui n'avait pas vécu et ne connaissait pas tous les outrages, défis et mépris dont et son peuple pâtissait tant, resta pour lui, toute la vie, un émerveillement, les sources et les motifs de graves méditations (p. 9).

L'intraduisibilité du français en malinké fait partie de la problématique de tout traduire. L'illustration de ce phénomène linguistique est avancée lors de l'échange interactif que le Commandant a avec Soba :

Le Blanc parla, se perdit dans de longs développements politico-historiques. Il parla, trop et vite, avec des néologismes : fascisme, pétainisme, gaullisme, marxisme, capitalisme, le monde libre [...]. Des mots intraduisibles que l'interprète a introduits en malinké, que le griot a répétés et commentés sans connaître le sens (p. 211).

Les indigènes dont la mission consiste à traduire les propos du colon, se servent des mots tels qu'ils se prononcent dans les langues locales pour les transposer. Aussi, le roman est-il truffé d'une nomenclature de mots français mal articulés par les Malinkés : « dapandansi » (indépendance), « fadarba » (Faidherbe), « patiskanakan » (Partie sanglante), « samadégalya » (ça m'est égal) et « carapéli » (crapule).

*En attendant le vote des bêtes sauvages* est un roman soumis à la structure rituelle d'un récit initiatique des chasseurs, d'essence orale : le donsomana (Thoyer, 1995, p. 11). L'instance narrative rappelle le style d'un conteur qui ne ménage pas le recours au mode narratif propre à l'oralité, supposant la présence du narrateur et du narrataire : « Le sora reprend sa cora, exécute la partie musicale finale de la veillée. Tiécoura, le cordoua, commence par l'accompagner. [...] il hurle, profère des grossièretés, se livre tour à tour à des danses de chasse. » (p. 62). Dans ce roman, l'auteur se détache volontairement du conformisme de la langue française pour répondre aux exigences de la fabrique romanesque et à la vraisemblance de l'histoire : « Ce que j'ai compris intuitivement, c'est que, si je faisais parler mon héros en français classique, il ne m'apparaissait correspondre à ce que je voulais. » (Kourouma, 1987, p. 4). Le conflit langue seconde/langue maternelle se trouve reproduit dans les échanges entre les personnages. La spontanéité et l'inconvenance programment leur correspondance verbale avec pour préoccupation la compréhension. C'est ainsi que certains énoncés métaphoriques, pour être discernés par le lecteur réel, sont appelés à être réintégrés dans leur contexte malinké : « demander la route » (p. 214) ; « danser le deuil des crânes » (p. 138) ; « le perceur de la brousse » (p. 323). En privilégiant le malinké, il faudrait croire à la difformité langagière du personnage kouroumien : « Il faut toujours remercier l'arbre à karité sous lequel on a ramassé beaucoup de bons fruits pendant la bonne saison. » (p. 71). Parfois, de peur que

l'inintelligibilité gagne son style, Kourouma se réfère au métalangage, comme dans l'exemple ci-après : « Le récit purificateur est appelé en malinké un donsomana. C'est une geste. Il est dit par un sora accompagné par un répondeur cordoua. Un cordoua est un initié en phase purificateur, en phase cathartique » (p. 10). La malinkisation du français est loin d'être un simple artifice de d'hybridité linguistique kouroumienne, elle est un trait consubstantiel de son dialecte idiosyncrasique. Un tel stratagème place le romancier dans une sorte d'interlangue où sont permises des transgressions et des violations de la norme standard du français. L'appropriation de la langue française a un double impact sur la langue kouroumienne : d'une part, elle donne lieu de protection de la tradition orale et culturelle de l'Afrique ; d'autre part, elle propose un nouveau mode herméneutique pour le roman négro-africain. La précarisation de la norme française est loin d'être un amendement de la langue d'usage, c'est un contrecoup des impératifs du face à face.

Dans *Allah n'est pas obligé*, Kourouma traduit sa réflexion du malinké au français, sans placer ces deux langues dans un rapport conflictuel. Dès l'incipit, le narrateur avoue sa difficulté quant à l'usage courant du français : « Non ! Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français C'é comme ça. » (p. 33). Au lecteur français ou francophone d'interpréter le code incrusté par force dans un français qui, au lieu d'être la langue de l'autre, devient la sienne, étant malinkisée : « Suis dix ou douze ans et je parle beaucoup. Un enfant poli écoute, ne garde pas la palabre...le genou ne porte jamais le chapeau quand la tête est sur le coup.» (p. 11). Les autres personnages n'épargnent pas d'efforts de violer le système canonique du français : « [...] on entend et comprend les noirs civilisés et les toubabs [...] Mais on ignore géographie, grammaire, conjugaisons, divisions et rédaction. » (p. 10).

## II. FAITS ET EFFETS DE L'ORALITÉ SUR L'ÉCRITURE D'AHMADOU KOUROUMA

Nombreux sont les romans de Kourouma qui sont échafaudés sur l'imbrication des genres. Chez les Malinkés, l'orature compte six variétés orales : le conte (tali), le proverbe (sanda), la devinette (sanda kodobo), l'épopée (fasa), la légende (tadiku) et le mythe (doo) (Ansoumane, 2005, p. 63). Intégrés dans le schème de l'art de la parole négro-africaine, ces genres oraux renvoient au laïus de l'« Autre » par rapport au discours auctorial. Loin de se focaliser exclusivement sur le brassage du français et du malinké pour souligner une expression collective, les romans de Kourouma s'évertuent à embrasser le langage oral comme posture idéologique et revendication identitaire (Sissao, 2009). Ils réincorporent la culture traditionnelle



fondée sur l'oralité qui revêt une double fonction : l'incarnation de l'identité africaine et l'alliance de l'écrivain avec un large public déterminé.

L'oralité contraint l'écriture au manège de la combinaison qui parodie la composition du conte et l'exercice du conteur. Dans *Les soleils des indépendances*, la forme orale est affiliée au récit romanesque de manière mesurée, sans que le lecteur aperçoive le calque. Citons l'épisode où le narrateur rapporte les exploits cynégétiques du chasseur Balla et la fin de la dynastie des Doumbouya dont Fama est le dernier descendant. La première anecdote est brossée par deux récits de chasseurs (donsomana). La seconde est mise en parallèle avec l'épopée royale et dynastique. L'usage de la technique orale est conçu pour poétiser le récit et assurer à l'énoncé littéraire « l'écart à la norme » (Schaeffer, 1989). Un autre narrateur, le féticheur Balla, tout comme le griot, dépeint l'épopée corporative, « grands récits qui célèbrent les exploits d'un héros de la profession concernée. » (Kesteloot et Bassirou, 1997, p. 44), qui retrace les combats épiques de Balla contre un buffle génie. Autre aspect de cette oralité est la parole malinké greffée à la langue française. Lors de la rédaction de ce premier roman, Kourouma condamne la rigidité de la langue française, vu son incapacité à traduire la conscience de l'africain et ses réalités : « Il me fallait m'approcher d'une façon d'aborder les idées qui corresponde au rythme de la phrase malinké. » (Kourouma, 1987, p. 4)

Pour Gassama (1995, p. 23), « Ahmadou Kourouma asservit la langue française, qu'il interprète en malinké, pour rendre le langage malinké. » instituant ainsi une identité langagière en prenant fait et cause pour le malinké. Vingt ans plus tard, Kourouma publie son deuxième roman *Monnè, outrages et défis*, où il ne soustrait pas sa quête d'une nouvelle forme stylistique et historique, à travers la traduction et la transcription en langue seconde de sa langue maternelle. Ce rapprochement entre deux codes se réalise par l'« introduction dans le texte français de la prosodie, de la syntaxe et de l'humour des langues-cultures. » (Papa Samba, 2004, p. 60). L'une des entrées possibles à *Monnè, outrages et défis* est l'étude de cette rencontre idiomatique, avec comme point focal la place mise sur le compte du griot interprète qui oriente le récit à l'agrément de la traduction. Autant le griot est mis en relief, autant sa parole jouit de privilèges en tant qu'acteur social : « Le griot dans la cité transmet aux générations montantes "l'héritage des oreilles" » (Ki-Zerbo, 1972, p. 732). C'est par la voix de l'interprète Soumare que l'auteur fait comprendre au lecteur que « les griots constituent une caste, à la fois crainte et méprisée dans le Mandingue [...], parce que "les griots sont des frères de sang des nobles. » (p. 40). Ses prérogatives sont issues des fonctions qu'il est apte à accomplir : faire des louanges au chef, servir de porte-parole et de messenger, être médiateur entre le roi et le peuple, raconter des mythes ou chanter des histoires. Or, la dévaluation dont ils font l'objet ici est justifiée, selon Sory Camara (1992, p. 248), par le fait que les malinkés développent

une « conception profondément péjorative » de l'usage de la parole. Dès l'incipit, Kourouma discrédite l'héritage de la parole des vieux griots : « Le pays que vous héritez est une œuvre achevée. Il n'y reste aucun *monne*, avaient chanté les griots le jour de [l'] intronisation [de Djigui] » (p. 15). Ils sont éconduits de leur mission et sont substitués par l'ex-griot de Samory, Diabaté ou Djeliba. À défaut d'aplomb, le nouveau griot s'avère aussi mensonger que ses prédécesseurs. Djeliba se révèle aussi captieux que les griots « archaïques ». Après la débandade de Samory, il est déchu à son tour en renonçant à la profusion de la parole : « La soumission, l'esclavage et la lâcheté dont viendra maintenant l'ère n'ont pas besoin de louanges : le silence, le regret, la nostalgie leur siéront mieux que la cora du griot. » (p. 42). Assumant son rôle de griot, Soumare se voit octroyé la fonction d'interprète, dès que les colonisateurs ont fait appel à ses services. Ceux-ci, convaincus de sa performance en parler local, découvrent ses défaillances en langue française, avant de le mettre à pied « officiellement à cause de son charabia. » (p. 214). L'inintelligibilité de ses traductions précipite son renvoi définitif : « Quand la «réaction» arriva à Soba, on trouva inaudible et incompréhensible le charabia petit nègre du vieux serviteur de la France, l'interprète Soumare. Il fut mis à la retraite d'office. » (p. 286). Le problème de la traduction se pose avec acuité à Kourouma (2006, p. 156) qui préfère parler de cheminement refait dans une autre langue : « [...] écrire comme moi je l'ai fait demande beaucoup de travail : il faut trouver le mot, la succession de mots, c'est-à-dire la manière de présenter les mots pour retrouver la pensée. ».

Dans *Allah n'est pas obligé*, le style adopté est la narration orale. Cet aspect narratif est auguré par Birahima, suite à la sommation du docteur Mamadou : « Petit Birahima, dis-moi tout, dis-moi tout ce que tu as vu et fait ; dis-moi comment tout ça s'est passé » (p. 233). Les tribulations de son destin tragique sont consignées à l'instar d'un conteur qui mobilise les atouts de son expectative face à un auditoire tenu en haleine : « Je commence à conter mes salades [...] Je veux bien m'excuser de vous parler vis-à-vis comme ça. » (p. 9–10). Quoique petit, Birahima met admirablement en scène tous les paramètres reconnus de la pratique du contage qui tiennent compte « du cadre ou du siège des réunions, de l'objet de celles-ci, des invités et des exclus, des activités proscrites pendant le contage, du choix des contes et de la langue utilisée, de l'arrivée et du départ des participants. » (Simonsen, 1981, p. 52). Après le rituel inaugural, le jeune conteur, attentif à son auditoire pris à témoin, interpelle sa prévenance : « Asseyez-vous et écoutez-moi » (p. 13). La fonction phatique et les appels réguliers sont requis pour la performance du conte. Sans interrompre le fil de son récit, le conteur ponctue celui-ci par des interjections, renvoyant à la même expression malinké : « *Walahé !* » (au nom d'Allah). Une telle interjection cherche à rendre le récit assez crédible, car, seul détenteur de la véracité des faits, le narrateur est l'auteur suprême du monde vraisemblable dont

il est question : « Pour le conteur [...], le conte paraît émaner de lui à son corps défendant et lui cause une souffrance. » (Tsoungui, 1986, p. 57).

*En attendant le vote des bêtes sauvages* est un roman qui héberge des genres oraux transgénériques. Ayant l'allure d'une chanson de geste malinké, ce récit s'ouvre par l'exposition des règles d'art concernant la mise en place du *donsomana*, forme d'opéra traditionnel : « Moi, Bingo, je suis le sora ; je louange, chante et joue de la cora. Un sora est un chanteur, un aède qui dit les exploits des chasseurs [...] Le récit purificateur est appelé en malinké un donsomana. » (p. 10). La situation médiane générique du récit marque l'hybridité qui fusionne avec eurhythmie les anachronismes de l'oralité, véritables ethnotextes figés, et les attributs fondateurs du genre romanesque. L'oralité du récit est annoncée par deux adages puisés au gré du legs du passé oral africain. Dans ce récit réécrit conformément au *donsomana*, Bingo, sorte de *sora* ou griot, raconte, pendant six veillées comme imitation aux réunions de la confrérie des chasseurs, à son compagnon Tiécoura, la carrière politique tant controversée de Koyaga. Dans sa narration des faits, le sora interrompt le récit par des intermèdes musicaux, des proverbes et des maximes moralisantes. Les événements biographiques relatifs au dictateur sont rapportés avec un ton surnaturel. Les références au monde animal, déjà annoncées par le titre, ont trait aux totems des dictateurs, au langage métaphorique ou métonymique, à la dimension symbolique, à la peinture des personnages et aux proverbes. Ceux-ci, formant la table des matières et placés à la fin du chapitre et au début du chapitre suivant, expriment la moralité à retenir et s'annoncent comme une formule introductive. La présence considérable des proverbes suscite la réflexion relevant de la paramiologie (Visetti et al. 2006, p. 1). Analyser les énoncés gnomiques revient à définir ses traits définitoires. C'est ainsi que la poétique du proverbe kouroumien est marquée par le recours notoire de certaines figures de style, comme l'anaphore : « Et le premier sacrifice, c'est offrir; offrir ouvre les cœurs » (*Le Soleil des indépendances*, p. 53), la métonymie : « ...les hommes n'ont plus aucun jus, aucun piment qui vous soit étranger » (*Le Soleil des indépendances*, p. 78) ou l'antithèse : « Un génie ne s'agresse pas, ne se vole pas [...] Le génie se soigne, se respecte » (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, pp. 141, 142). Au niveau phraséologique, les formules proverbiales sont jalonnées par des structures binaires : « Le ciel n'a pas deux soleils, le peuple n'a pas deux souverains » (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p. 250), des tournures déontiques : « Qui suit l'éléphant ne doit plus essuyer la rosée matinale des hautes herbes, de la piste » (*Monnè, outrages et défis*, p. 92), parfois des africanismes : « La mort est vertu quand la vie est monnè » (*Monnè, outrages et défis*, p. 278). L'introduction des proverbes dans le discours ambitionne la pérennisation de la mémoire collective et la préservation du patrimoine culturel africain.

## CONCLUSION

Ce que prône Ahmadou Kourouma, à travers ses romans, est une littérature en acte où sont à l'œuvre le dialogisme, les manifestations du plurilinguisme et l'altérité linguistique. La langue qu'il forge à partir de l'"africanisation" et la "malinkisation" de la langue du colonisateur, met en tension deux vecteurs : d'une part, l'identité africaine et d'autre part, le colonialisme en faillite.

S'il faut nommer le premier facteur qui fait l'originalité de son écriture, il sera l'interaction qui existe toujours entre le français, la langue du colon, et le malinké, la langue locale. L'écriture « franco-malinké » de Kourouma est un collage d'éléments hétéroclites produisant du sens. L'écrivain veut déconstruire le français académique, ce qui revêt par ailleurs une signification symbolique par rapport aux relations qu'entretenaient les colonialistes avec les colonisés. Ce bilinguisme se caractérise par la « malinkisation » du français, inscrite dans la rupture avec le code normatif de la langue française. Les normes de la rhétorique classique française sont souvent écorchées dans son écriture. À travers sa réflexion sur le choix de la langue d'écriture, Kourouma s'active à sauvegarder son identité africaine, en inscrivant dans la langue du colonisateur les réminiscences indicibles issues de la langue du colonisé, en l'occurrence le malinké.

## BIBLIOGRAPHIE/BIBLIOGRAFIA/REFERENCES

- Ansoumane, Cámara. (2005). Le conte (tali) et l'épopée (fasa) dans la littérature orale des Malinké de la Haute-Guinée. L'épopée de Birissi. In : Baumgardt, Ursula, Ugochukwo, Françoise (eds.), *Approches littéraires de l'oralité africaine* (pp. 63–79). Paris : Karthala.
- Badday, Mocef S. (1970). Ahmadou Kourouma, écrivain africain. *L'Afrique littéraire et artistique*, 10, pp. 3–8.
- Canut, Cécile. (1991). Interférences linguistiques et substrat dans l'œuvre littéraire africaine : l'exemple de Massa Makan Diabaté. *ROFCAN*, 9, pp. 265–277.
- Chevrier, Jacques. (1981). Une écriture nouvelle. *Notre librairie*, 60, pp. 70–73.
- Clavreuil, Gérard, Rouch, Alain (eds). (1987). *Littératures Nationales d'Écriture Française*. Paris : Bordas.
- Gassama, Makhily. (1995). *La langue d'Ahmadou Kourouma ou Le français sous le soleil d'Afrique*. Paris : ACCT-Karthala.
- Glissant, Édouard, Gauvin, Lise. (1992). L'imaginaire des langues : entretien avec Édouard Glissant. *Études françaises*, 28, pp. 11–22.
- Glissant, Édouard. (1998). *Faulkner, Mississippi*. Paris : Gallimard.
- Kazi-Tani, Nora-Alexandra. (1995). *Roman africain de langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral : Afrique noire et Maghreb*. Paris: L'Harmattan.
- Kesteloot, Lilyan, Bassirou, Dieng. (1997). *Les épopées d'Afrique noire*. Paris : Khartala/ Unesco.
- Ki-Zerbo, Joseph. (1972). *Histoire de l'Afrique Noire*. Paris : Hatier.
- Kourouma, Ahmadou. (1970). *Les soleils des indépendances*. Montréal : P.U. Montréal.

- Kourouma, Ahmadou. (1987). Littérature de Côte d'Ivoire 2, écrire aujourd'hui. *Notre libraire*, 87, pp. 173–192.
- Kourouma, Ahmadou. (1990). *Monnè, outrages et défis*. Paris : Seuil.
- Kourouma, Ahmadou. (1995). *L'imaginaire des langues. Entretien avec Lise Gauvin. Introduction à une poétique du Divers*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Kourouma, Ahmadou. (1997). Le processus d'africanisation des langues européennes. *Nouvelles du Sud*, 26, pp. 136–139.
- Kourouma, Ahmadou. (1998). *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Paris : Seuil.
- Kourouma, Ahmadou. (1999). « Ahmadou Kourouma ou la dénonciation de l'intérieur », *propos recueillis par René Lefort et Mauro Rosi*. Downloaded from : [http://www.unesco.org/courier/\\_03/fr/dires/txt1.htm](http://www.unesco.org/courier/_03/fr/dires/txt1.htm) (access: 20.12.2021).
- Kourouma, Ahmadou. (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris : Seuil.
- Kourouma, Ahmadou. (2004). *Quand on refuse on dit non*. Paris : Seuil.
- Kourouma, Ahmadou. (2006). Traduire l'intraduisible. In : Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues* (pp. 129–137). Paris: Karthala.
- Le Bris, Michel, Rouaud, Jean. (2007). *Pour une littérature-monde*. Paris : Gallimard.
- Maingueneau, Dominique. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Noumssi, Gerard Marie, Wamba, Rodolphine Sylvie. (2002). Créativité esthétique et enrichissement du français dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma. *Présence francophone*, 59, pp. 28–51.
- Ouedraogo, Jean. (1996). Défis de traduction et délits d'interprètes dans deux romans africains. *Nouvelles Études Francophones*, XI(1), pp. 53–69.
- Papa Samba, Diop. (2004). Le pays d'origine comme espace de création littéraire. *Notre Librairie*, 155–156, pp. 54–61.
- Prignitz, Gisèle. (2004). Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples. *Glottopol*, 3, pp. 26–43.
- Simonsen, Michèle. (1981). *Le conte populaire français*. Paris : P.U.F.
- Sissao, Alain Joseph (ed.). (2009). *Oralité et écriture : la littérature écrite face aux défis de la parole traditionnelle*. Paris : Édition scientifique DIST (CNRST).
- Sory, Camara. (1992). *Gens de la parole*. Paris : Karthala.
- Soubias, Pierre. (2001). La question du destinataire. In: Romulad Fonkoua, Pierre Halen (eds.), *Les champs littéraires africains* (pp. 277–292). Paris : Karthala.
- Thoyer, Annik. (1995). *Récits épiques des chasseurs Bamanan du Mali*. Paris : L'Harmattan.
- Tsongui, Françoise. (1986). *Clés pour le conte africain et créole*. Paris : CIFL-Edicef.
- Venuti, Lawrence. (2006). Traduction, intertextualité, interprétation. *Palimpsestes*, 18, pp. 17–42.
- Visetti, Yves-Marie, Cadiot, Pierre. (2006). *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Zambo, Claude Eric Owono. (2011). L'écrivain francophone au cœur de la problématique de la langue d'écriture. *Les Cahiers du GRELCEF*, 2, p. 167–183.

---

Data zgłoszenia artykułu: 11.06.2021

Data zakwalifikowania do druku: 11.11.2021

